Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 18 mars 2010
Compte-rendu

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9
05 63 49 12 54 – conseilsdequartiers@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr

La maison de quartier de Lapanouse a accueilli la troisième réunion du conseil de quartier.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative
Zohra Bentaïba,conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse Saint Martin Val de Caussels et aux centres de loisirs,
Gisèle Dedieu, première adjointe au maire déléguée aux solidarités,
Geneviève Parmentier, maire-adjoint déléguée à l'environnement et au développement durable,
Olivier Brault, maire-adjoint délégué aux finances, à la prospective et aux moyens,
Jean-Michel Bouat, conseiller municipal, vice-président de la C2A délégué aux déplacement et à la mobilité.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Jonathan André
Mademoiselle Marie-Pascale Baduel
Monsieur Gilbert Bassi
Mademoiselle Alexia Cadet
Madame Véronique Cléon
Madame Sylvie Cloud
Madame Christiane Cordina
Madame Chantal Davoise
Madame Anna Descamps
Monsieur Olivier de Rycke
Mademoiselle Nathalie Frede
Madame Elise Géraud
Madame Yvette Lacourt
Madame Carmen Ludwig
Monsieur Gilles Pentolini
Madame Marie Pinier
Monsieur Yannick Valette
Monsieur Jean Louis Vergnes
Madame Odile Vergnes
Madame Joëlle Villeneuve

Invités
Nicole Galey – Monfroy, directrice d'Albibus

Etaient excusés :

Anne-Marie Lugan, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et au logement, vice-présidente du CCAS,
Agnès Berger, élue de l'opposition

Monsieur Bertrand Albouy
Madame Valérie Albouy
Monsieur Philippe Barrière
Madame Christine Caron
Madame Roxana Farina Concha
Monsieur Jean-Marie Daudet
Monsieur André Fournials
Monsieur François Heller
Monsieur Eric Mazzuchini
Madame Mireille Mercier
Monsieur Omer Mercier
Monsieur Christian Munier
Monsieur Jean Pierre Severac
Madame Ghislaine Villepontoux

Animée par Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse - Saint Martin - Val de Caussels et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette troisième réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

L'actualité des 12 conseils de quartier

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a souhaité apporter quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier.

390 Albigeois s'impliquent concrètement dans la dynamique des conseils de quartier et de nouvelles candidatures se font connaître durant cette troisième vague de réunions.
Elle se félicite de cet engouement pour cette démarche de démocratie locale participative et souligne une nouvelle fois la qualité du travail fourni au sein des 12 conseils de quartier.

Le vote du budget 2010 de la commune a été l'occasion de retenir des crédits d'investissement pour l'ensemble des 12 quartiers, l'équipe municipale ayant étudier avec soin et pris en considération le travail des 12 conseils de quartier pour définir les niveaux de priorité dans chacun des 12 quartiers en garantissant une cohérence d'ensemble à l'échelle de la ville.

En introduction de la réunion, elle indique que la collectivité souhaite apporter aux conseillers des informations précises portant sur deux sujets majeurs : l'actualité des transferts de compétences à la communauté d'agglomération de l'Albigeois et un point de situation sur l'Agenda 21 Albigeois.

- **Communauté d'agglomération de l'Albigeois : l'état des transferts de compétences**

Laurence Pujol rappelle que depuis sa création en 2003, l'agglomération exerce les compétences prévues par la loi et décidées par les 17 communes membres, pour la mise en oeuvre du projet de territoire de l'Albigeois.

Par délibération du 8 décembre 2009, le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois a procédé à une modification de l'intérêt communautaire attaché à la compétence « **création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire** » d'une part et à la compétence « **équipements culturels et sportifs** » d'autre part.

Il a également approuvé l'extension des compétences aux domaines suivants :
1 – Assainissement des eaux usées
2 – Assainissement des eaux pluviales
3 – Eclairage public
4 – Nettoiement et balayage, salage et déneigement.

Dans les faits, ces dispositions n'occasionnent pas de réels changements pour les Albigeois.
En effet, depuis le 1er janvier 2010, l'agglomération exerce donc la maîtrise d'ouvrage des travaux et interventions sur les domaines de compétence transférés.

Les **<u>communes conservent néanmoins une responsabilité directe</u>** qui s'appuie sur leur légitimité démocratique et territoriale :
- les maires sont directement responsables devant leurs habitants,
- les communes demeurent le premier « échelon de la proximité »,
- elles assurent une veille permanente de leurs territoires et s'impliquent en tant que de besoin en matière de concertation,
- elles conservent une « maîtrise d'usage » sur les espaces publics communautaires.

<u>Chaque commune reste légitime</u> pour:

- recueillir les demandes émanant de ses administrés,
- valider politiquement, qualitativement et financièrement les programmations et interventions,
- veiller à ce que soit maintenu le niveau actuel des prestations,
- veiller à ce que l'ensemble des interlocuteurs concernés à un titre ou à un autre (les associations, les riverains, les professionnels, etc..) soient informés de manière appropriée.

<u>La commune garde le pouvoir de décision</u> quant aux priorités, opérations et travaux qu'elle souhaite voir réaliser et veille à ce que ces demandes soient enregistrées, instruites et traitées par l'agglomération. Elle établit la liste des opérations qu'elle souhaite voir réaliser, avec le niveau qualitatif attendu et le contenu aussi précis que possible de l'opération.

De son côté, **<u>l'agglomération assure les prestations</u>** correspondant :

- au traitement de la demande d'intervention des communes depuis sa réception jusqu'à son exécution ;
- à la programmation des travaux en fonction des enveloppes financières dédiées et de celles des autres financeurs potentiels :
- à la réalisation des projets d'aménagement et des travaux sur la base des demandes formulées par les communes ;
- à la coordination technique et au contrôle des travaux réalisés par les différents concessionnaires sur le domaine public routier ;
- au niveau actuel (nombre, rapidité d'intervention, qualité, fiabilité) existant sur chaque commune au moment du transfert.

L'information des riverains est assurée en lien étroit entre la commune et l'agglomération, suivant les modes en vigueur dans la commune.

En synthèse, la Ville d'Albi garde le pouvoir de décision pour définir les opérations qu'elle souhaite mener en réponse aux attentes de ses administrés, et déterminer les niveaux de priorité ; l'agglomération assure les interventions.

- **Agenda 21 et plan climat territorial**

Geneviève Parmentier, adjointe au maire déléguée à l'environnement et au développement durable, souhaite rappeler le lien existant entre la concertation menée dans le cadre des projets de quartiers (conseils de quartier à présent) et la démarche Agenda 21.

La démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et son prolongement via les conseils de quartier constitue depuis l'origine le volet participatif de l'agenda 21 local. Les deux démarches ont d'ailleurs été conjointement lancées par une délibération du conseil municipal en novembre 2005.

Les réflexions et suggestions émises au sein de ces instances de démocratie locale participative ont permis d'alimenter le premier plan d'action de l'agenda 21 albigeois qui touche à sa fin.

L'agenda 21 se décompose en un programme d'actions dont la collectivité se dote pour répondre concrètement aux enjeux du développement durable, dans ses projets, dans ses méthodes de travail, sur son territoire et dans le cadre de ses compétences.

Les enjeux sont de plus en plus connus du grand public ; certains ont été largement mis en lumière par le Grenelle de l'environnement : il s'agit notamment de la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources et milieux naturels, les économies d'énergies, l'écoresponsabilité dans nos modes de consommation. D'autres enjeux concernent également le secteur social et économique.

L'Agenda 21 de ville d'Albi a été adopté en juin 2007 et il comporte 51 fiches actions qui touchent à la fois au fonctionnement de la collectivité (réduction des consommations énergétiques du patrimoine communal, marchés publics écoresponsables ..) et au territoire (l'urbanisme, les déplacements doux, la distribution d'eau potable, la préservation des milieux naturels, l'insertion des jeunes.).
La réalisation de la thermographie aérienne est par exemple une action issue de l'Agenda 21. Son objectif était de sensibiliser les Albigeois sur les déperditions d'énergie.

L'Agenda 21 se nourrit directement du travail mené dans les conseils de quartier pour proposer des actions à plus long terme ou qui ont un intérêt qui dépasse le quartier. Les concertations mises en oeuvre en 2006 et 2007 dans le cadre des projets de quartiers ont ainsi contribué à l'élaboration de certaines fiches actions de notre Agenda 21.

Par exemple : les aménagements cyclables : de nombreuses demandes ont émergé des différents quartiers, la ville a donc proposé d'avoir une démarche globale sur le territoire sur cette question en proposant dans le cadre de l'Agenda 21 de réaliser un schéma directeur cyclable**.**

De la même manière, les projets concrétisés dans le cadre des conseils de quartiers doivent intégrer autant que possible les préoccupations liées au développement durable.

La prochaine étape : la préparation du nouveau plan d'action de l'Agenda 21.

L'Agenda 21 est une démarche encore récente (2007) qui avait valeur de test. Il a été démontré que sa mise en place était possible, qu'elle pouvait se traduire par des actions concrètes. Aujourd'hui la collectivité souhaite aller plus loin et associer le plus grand nombre à la préparation du prochain plan d'action

Le premier plan d'action de l'Agenda 21 arrive à échéance à la fin de l'année 2010. Un nouveau plan sera proposé pour la période 2011-2014. L'équipe municipale souhaite poursuivre le travail collaboratif et y associera les conseillers de quartier albigeois.

- **Mobilité et déplacements : vers un plan de déplacement urbain communautaire**

Considérant que la thématique des déplacements et de la mobilité demeure centrale dans la majorité des conseils de quartier, La communauté d'agglomération de l'Albigeois propose de mettre en oeuvre un observatoire des transports urbains à l'échelle du plan de déplacement urbain communautaire (PDU) en y associant les conseillers de quartier albigeois.

Il est ainsi proposé de désigner un conseiller par quartier, bien évidemment utilisateur régulier du réseau des transports urbains afin d'assurer le relais des préoccupations ou constatations émises par les usagers.

Les 12 conseillers volontaires seront conviés à intégrer cet observatoire afin de participer à des groupes de réflexion, faire remonter les observations et remarques quant aux conditions de desserte de leur quartier, les horaires...constituer une véritable force de propositions quant aux adaptations ou améliorations attendues, et relayer les informations éventuelles en direction de chaque conseil de quartier.

Objectifs et déroulement de la réunion

Zohra Bentaïba souhaite la bienvenue aux quatre nouveaux conseillers et les remercie de leur participation à la vie collective du quartier.

Elle indique les objectifs de cette réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires,
- constituer deux groupes de réflexion sur les projets du quartier ; le premier sur l'aménagement des abords de la maison de quartier, le second sur la thématique de la mobilité et des déplacements.

En réponse aux attentes formulées lors de la précédente réunion du conseil, elle souligne la présence de Jean-Michel Bouat, conseiller municipal, vice-président de la C2A délégué aux déplacements et à la mobilité et de Nicole Galey-Monfroy, directrice d'Albibus, invités en leur qualité d'experts et qui animeront les échanges du groupe « mobilité et déplacements ».

Faisant référence au compte-rendu de la dernière séance, elle informe les conseillers quant au suivi des différentes propositions émises lors de la première réunion du conseil :
Pour le quartier de Lapanouse - Saint Martin - Val de Caussels, l'équipe municipale a retenu plusieurs interventions lors du vote du budget communal 2010 en décembre dernier.

- **Voirie et réseaux : investissement de 556 000 euros**

Dans le domaine de la voirie, l'équipe municipale a retenu :

- la création de la nouvelle voie de liaison entre les rues Galliéni et Weygand.
Le projet a été présenté aux riverains et associations du quartier lors d'une réunion de concertation le 3 février et a fait l'objet d'une exposition au centre social durant le mois de mars. Les travaux ont débuté le 6 avril et sont effectués par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, qui détient depuis le 1er janvier 2010 la compétence d'aménagement et d'entretien de la voirie.

- rue Yves du Manoir : réfection de la chaussée et travaux d'adduction d'eau potable.
- rue du Docteur Machet : réfection de la chaussée.

- **Aménagements urbains : investissement de 225 000 euros**

- Aménager les abords de la maison de quartier
Les préconisations du conseil de quartier ont été prises en considération afin de réaliser une requalification d'ensemble cohérente des abords de la maison de quartier en relation directe avec la création de la nouvelle voie de liaison Galliéni/Weygand :

- Lancement de la 1ère tranche (crédits 2009 : 150 000 €) le 6 avril avec la création de la liaison piétonne, de deux terrains de pétanque, la réalisation des réseaux divers et de la plate-forme qui accueillera le futur citystade, l'éclairage des circulations.
- la 2ème tranche (crédits 2010 : 80 000 €) intégrant la réalisation du city-stade et des nouvelles plantations ainsi que la pose de nouveaux mobiliers urbains, interviendra dans la continuité.

Zohra Bentaïba précise que la réalisation du city -stade fait l'objet d'une démarche de concertation spécifique en direction de la jeunesse du quartier afin que le projet corresponde véritablement aux attentes, et pour garantir un bon niveau d'appropriation et un usage respectueux des équipements et du voisinage immédiat.
L'objectif est d'achever les travaux en début d'été.

- Améliorer l'information de proximité :

En réponse aux préoccupations exprimées précédemment quant à la nécessité d'améliorer la communication et l'information à l'échelle du quartier, l'équipe municipale envisage l'installation d'un mobilier urbain publicitaire (format sucette), place de la Marne dont une face sera exploitable pour promouvoir les manifestations et animations organisées dans le quartier.

- Aménager le square Yan Rikar/école Herriot :
Des interventions sont également programmées dans ce square très fréquenté car il jouxte l'école et favorise les entrées et sorties de classes en toute sécurité pour les enfants et les parents. Des bancs et corbeilles seront installés.

- **Bilan des animations et ateliers de proximité :**

- L'ouverture culturelle

La démarche d'ouverture culturelle menée en partenariat avec la Scène nationale et le Centre communal d'action sociale porte ses fruits. **130** habitants du quartier et résidents de l'aire d'accueil des gens du voyage ont pu assister à l'un des quatre spectacles programmés autour du cirque et des arts croisés durant la saison.
Plusieurs enfants ont également participé aux diverses sessions de l'atelier de fabrication et de manipulation de marionnettes proposé dans le quartier.
Chacun s'accorde à convenir que ce travail a du sens et doit être poursuivi.

Zohra Bentaïba rappelle le dernier rendez-vous de la saison avec les rencontres internationales de musique de chambre « Tons Voisins » qui feront une halte dans le quartier, à la Maison des compagnons du devoir le 1er juillet à 18h.

- Les animations en direction de l'enfance et de la jeunesse

Zohra Bentaïba dresse un rapide bilan des vacances d'hivers qui ont permis notamment à un jeune du quartier de partir en séjour ski organisé par le service des sports.

Les animations à la maison de quartier :

- stage cirque / magie la 1ère semaine : 23 jeunes de 6 à 16 ans par après-midi,
- stage BMX : 8 jeunes du quartier y ont participé pendant 3 jours
- sortie Lazer Quest : 8 jeunes du quartier y ont participé
- SLOT (circuit voiture) : 5 jeunes du quartier y ont participé
- stage Hip Hop : 4 jeunes du quartier y ont participé
- Accueil jeunes à la maison de quartier : 25 jeunes du quartier/jour

Le bilan s'avère positif avec une bonne fréquentation des ateliers et activités proposés.

En ce qui concerne les centres de loisirs, un séjour ski a également été organisé ; 5 enfants de Lapanouse y sont partis.
La fréquentation de centre présente une moyenne de 50 enfants par jour avec une bonne représentation des enfants du quartier (40%).

La première expérience de l'atelier Langues et Cultures s'est bien déroulée en espagnol et anglais avec néanmoins une fréquentation que l'on aurait souhaitée plus importante.
Le projet a été reconduit aux vacances de Printemps en améliorant la communication préalable pour promouvoir cette nouvelle proposition.

Les conseillers sont informés du programme des vacances de printemps :

- 2 chantiers loisirs
  - Finalisation de la fresque sous le centre commercial de Lapanouse (1ère semaine)
  - Réalisation d'une fresque sur les façades de la salle Vincent Garcia (2ème semaine)

- Initiation rugby les 16 et 20 avril avec le comité départemental de rugby
- sortie Lazer Quest
- Stage BMX tous les matins durant les 2 semaines
- Accueil jeunes tous les jours à la maison de quartier (10h 12h – 14h 18h)

A noter, un événement pour tous les quartiers : des master-classes de danse sont organisées (stages de danses qui regroupent tous les danseurs de tous les quartiers sur différents types de danses) à la maison de quartier du Marranel, du 21 au 24 avril.

- A souligner également la reconduite de l'opération « Talents de quartier » pour laquelle 5 groupes du quartier qui se sont inscrits.

Pour les centre de loisirs, les enfants sont amenés à découvrir des ateliers créatifs sur le thème « la nature et nous ».

Zohra Bentaïba donne enfin une dernière information concernant les perspectives d'ouverture au public du parc de l'Institut Saint Jean. Une première réunion entre la Ville et les représentants de l'institut le 29 mars a pour objet d'étudier les conditions de faisabilité d'un tel projet.

Un travail de réflexion par groupes projets

Sur la base des principaux sujets de réflexion abordés lors de la précédente réunion du conseil, deux groupes projets sont donc constitués :

- Mobilité et déplacements,
- Aménagement des abords de la maison de quartier

Un volontaire par groupe projet est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Sylvie Cloud pour le groupe « Mobilité et déplacements », Alexia Cadet pour le groupe «Aménagement des abords de la maison de quartier ».

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme...

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des réflexions et des sujets abordés lors de cette troisième réunion du conseil est retranscrit, par groupes projets, dans les tableaux ci-après.

Mobilité et déplacements

Sujets / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
La desserte du quartier par les transports en commun : quelles améliorations attendues / quelles possibilités ?>>>>	Comme le conseil de quartier l'avait souhaité lors de la précédente réunion, Jean-Michel Bouat, conseiller municipal, vice-président de la C2A délégué aux déplacements et à la mobilité et Nicole Galey-Monfroy, directrice d'Albibus, ont été invités en leur qualité d'experts afin de participer aux travaux du groupe « mobilité et déplacements ». L'objectif est de traiter des conditions d'accès au quartier, et des liaisons en transport urbain entre le quartier et le reste de la ville ou de l'agglomération. Les conseillers sont invités à dresser un état des lieux quant aux itinéraires les plus utilisés : - le temps de trajet entre la Madeleine et Lapanouse est estimé à 35 minutes. Le trajet entre la Madeleine et le centre ville ne pose pas de difficulté mais par contre il n'y a pas de correspondance pour partir sur Lapanouse. Cette situation pose vraiment des difficultés de mobilité depuis 3 ans. - un problème d'horaires est constaté sur le trajet Lapanouse/Cantepau (lignes F et C): départ à 12h45 pour une arrivée à 14h. Le temps de trajet est estimé trop long quant à la distance parcourue. - Par rapport à l'année dernière, un bus passe entre 12h et 14h et la ligne S4 a été créée en complément des lignes des lignes existantes. Une amélioration est constatée sur les périodes de vacances. Par contre, la desserte s'effectue toujours dans le même sens ; il n'y a donc pas de possibilité de Lapanouse vers les cliniques Claude Bernard et Toulouse Lautrec.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
	- En ce qui concerne La Mapad, cette annexe de l'hopital n'est desservie par la ligne régulière que sur demande. Toutefois la demande est peu importante et l'attente des usagers serait plutôt sur des horaires décalées par rapport à l'existant à savoir à partir 6h et au delà de 20 h pour le personnel de l'établissement. - Les conseillers demandent s'il existe une entente entre Tarn Bus et la C2A. Les réseaux de la C2A et du CG 81 sont harmonisés autant que possible. A chaque rentrée scolaire, les 2 collectivités apportent des améliorations afin de faciliter les correspondances entre les réseaux. - Un autre constat porte sur les liaisons vers l'agence de Tarn Habitat situé à St Juéry et dont dépendent les locataires du quartier. La C2A reconnaît la situation et rappellent que l'agence n'est ouverte qu'à partir de 10h. La desserte aller est donc assurée en cohérence. Par contre, il est vrai que les usagers n'ont de possibilité de retour qu'à 12h. En effet à partir de 11 h 30, les bus se « recalent » au centre ville d'Albi pour les retours de midi vers les extérieurs et la fréquence de cette ligne ne permet pas techniquement d'ajouter un bus à partir de cette heure là. - Rond point de Gesse : existe-t'il un arrêt, comment est-il matérialisé? La signalétique n'est pas suffisante. Ce constat se généralise sur les arrêts de bus. Les conseillers remarquent que l'affichage des lignes et horaires pourrait être amélioré avec un rappel des prix...

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
	Nicole Galey-Monfroy, directrice d'Albibus informe les conseillers qu'un appel d'offre est en cours afin de procéder au changement du mobilier des abris bus. Des réflexions sont menées notamment sur les améliorations à apporter quant à l'information des usagers du réseau. Globalement il est rappelé que le réseau est utilisé essentiellement par les scolaires (80%), les retraités (10%) et par les actifs (10%). Il se développe progressivement pour s'adapter aux besoins. Il a été ainsi renforcé depuis 2009. Jean-Michel Bouat explique aux conseillers que nos villes connaissent globalement des augmentations de population et de véhicules et que la gestion des déplacements représente un véritable enjeu d'avenir. La gestion des transports collectifs est complexe d'autant plus dans une ville coupée par le Tarn avec seulement deux ponts pour le traverser. Globalement, ces enjeux doivent être appréhendés à l'échelle du territoire communautaire dans le cadre du plan de déplacements urbains. De la discussion entre les conseillers et les représentants d'Albibus, l'idée est émise de constituer un groupe d'usagers pour faire remonter les informations à la C2A. Cet observatoire des transports urbains à l'échelle du plan de déplacement urbain communautaire (PDU) permettrait de faire participer les conseillers de quartier albigeois à des groupes de réflexion, à faire remonter les remarques quant aux conditions de desserte de leur quartier, les horaires... et de constituer une véritable force de propositions quant aux adaptations ou améliorations attendues.

Sujets / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
	Il est ainsi proposé de désigner un conseiller par quartier, bien évidemment utilisateur régulier du réseau des transports urbains afin d'assurer le relais des préoccupations ou constatations émises par les usagers. Pour le conseil de quartier de Lapanouse-St Martin-Val de Caussels, Madame Davoise se propose d'y participer. Il est convenu que cette démarche sera présentée dans les 11 autres conseils de quartier albigeois.
Parcours pédestres au coeur du quartier : présentation des 1ères interventions en matière de jalonnement>>>>>>>>> **Les cheminements doux :** **- liaison Sommer / Teyssier** **- liaison Lenglen / Triobéoures**	A la suite de la visite de quartier organisée avec les conseillers en juin 2009, une cartographie des 4 cheminements doux identifiés avait été réalisée et présentée lors du conseil du 20 octobre 2009. Deux cheminements ont été finalement retenus et seront jalonnés. Il s'agit de la venelle située entre le boulevard Soult et l'avenue Charles Bellet et celle située entre l'avenue Edouard Herriot et la rue Jean Rieux. Les panneaux indiqueront notamment les commerces de la plaine St Martin, le marché de la place Pelloutier, le stadium, l'école et le centre de loisirs Herriot. Les panneaux en cours de commande seront installés d'ici l'été 2010. Les techniciens de la ville présentent les différents projets en matière de déplacements doux qui sont actuellement à l'étude et qui concerne le quartier : ● La réalisation d'une liaison piétons-vélos entre l'allée du camping et la contre allée du cimetière des planques permettant de relier en toute sécurité la zone commerciale « Géant Casino » au giratoire du Centaure sans emprunter le giratoire du Caussels où la circulation est importante. Cet itinéraire déjà utilisé doit être aménagé pour faciliter la circulation des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
	Un aménagement paysager en accompagnement de ce cheminement est également à l'étude. L'ensemble des terrains concernés appartient à la collectivité. ● Le prolongement de l'échappée verte entre le cimetière de Caussels et le stadium avec en particulier la création d'une liaison entre la rue Raymond Sommer et l'avenue du colonel Teyssier. Sur ce dernier tronçon, la ville a inscrit des emplacements réservés au plan local de l'urbanisme et des négociations sont en cours avec les riverains pour l'acquisition d'une bande le long de la rocade. ● La création d'une liaison entre la rue Lenglen et la rue Triobéoures : ce projet est intégré par l'Etat dans le cadre des aménagements connexes (pistes cyclables) au doublement de la rocade dont l'achèvement est prévu en 2014. La ville étudie de son côté le prolongement d'une liaison piétons-vélos entre la rue Triobéoures, l'impasse Jacques Anquetil et le campus de l'école des Mines, via un passage inférieur situé sous le pont de la rue des Agriculteurs, avec pour objectif de relier la parc technologique Innoprod. Des contacts ont eu lieu avec l'école des mines (EMAC) et la ville prévoit d'inscrire un emplacement réservé au plan local d'urbanisme pour permettre la liaison entre l'impasse J. Anquetil et le campus de l'EMAC. A l'occasion de la présentation des projets d'aménagements, les techniciens rappellent les principes sur lesquels la ville s'appuie pour réaliser des aménagements cyclables : ● Aménagement de bandes cyclables sur les axes à forte circulation ou de liaisons interquartiers et si la largeur de la voie le permet ; ● Aménagement de doubles sens cyclables dans les voies à sens unique pour raccourcir les parcours pour les cyclistes et les rendre compétitifs vis à vis de la voiture ;

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
	● Aménagement de zones limitées à 30km/h dans les dessertes de quartiers ; ● Aménagement de chaucidoux sur des voies à trafic moyen (5000 véhicules/jour) pour ralentir les automobilistes et sécuriser les déplacements à vélos. La ville va installer de nouveaux arceaux pour le stationnement des vélos : ● Place de la Marne ● A proximité du rond du Gesse au niveau du parking du stade Rigaud (à l'entrée de la rue Plaine St Martin). En effet, il y a peu de place sur les abords directs du rond point et il faut veiller à ne pas entraver les trottoirs pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; ● Avenue Herriot (à proximité de la boulangerie) : remplacement des 3 arceaux existants qui sont trop bas. Les conseillers proposent que soient également installés des arceaux au niveau de la maison de quartier et du centre social de Lapanouse. En marge du thème des déplacements doux, les conseillers ont souhaité avoir des informations sur le chantier du doublement de la rocade : ● L'achèvement du doublement de la rocade est prévu pour l'année 2014. Les crédits ont été prévus dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires (PDMI) signé par l'Etat, le département et l'agglomération. ● Les travaux actuels sur la portion située entre l'échangeur de la route de Castres et celui du Lude porte sur le dévoiement des réseaux (eau, assainissement, ..) ● Des murs anti-bruits sont prévus tout le long de la rocade. Certains mur seront transparents.

Sujets / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Nouvelle action proposée : *les incidences de l'ouverture de la nouvelle voie de liaison Galliéni-Weygand.*	Les conseillers ont fait part de leurs inquiétudes sur les conséquences que pourrait avoir l'ouverture de la liaison rue Galliéni-Weygand sur le fonctionnement du carrefour entre les rues Flandres-Dunkerque et Jarlard. A ce stade, il est difficile d'appréhender les éventuels impacts. L'évolution de la circulation à ce carrefour devra être surveillée après les travaux. Certains conseillers ont rappelé les problèmes de vitesse observés dans la rue de Jarlard. La sinuosité de cette nouvelle voie ne doit pas engendrer de vitesse à l'image de rues rectilignes comme la rue de Jarlard ; Il est proposé d'ouvrir cet axe à la circulation et d'adapter si nécessaire par de la signalisation ou dispositifs de sécurité complémentaires en fonction des usages observés.
Nouvelle action proposée : *Des améliorations attendues, des idées émises.*	En matière de transports urbains, les conseillers soumettent les propositions suivantes : - adapter les horaires de desserte en soirée et(ou) mise en service de navettes gratuites lors des grands évènements albigeois comme le festival « Pause Guitare » afin de favoriser la venue et le retour au domicile des publics de tous les quartiers. - développer des permanences de proximité dans les quartiers pour informer les usagers du réseau notamment lors des évolutions majeures, à l'occasion des rentrées scolaires...

Conseil de Quartier
Lapanouse
Saint-Martin
Val de Caussels

Aménagement coeur du quartier et des abords de la maison de quartier

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
L'aménagement des abords de la maison de quartier **Rappel de la genèse d'un projet de quartier>>>>>>>>>>>>>>>**	Le travail du conseil de quartier a porté ses fruits. Les différentes propositions et préconisations ont été étudiées et prises en considération afin de définir un projet d'ensemble avec deux composantes directement liées : – la requalification des abords de la maison de quartier, – la création de la nouvelle voie de liaison Galliéni/Weygand : Réunions d'information et exposition du projet ont été réalisées comme cela avait été convenu. ***Exposition des projets à l'atelier du centre social***
Point sur les travaux en cours (tranche 2009)>>>>>>>>>>>>>	Les travaux sont lancés entre la maison de quartier et le square Abrial pour la création de la liaison piétonne, de deux terrains de pétanque, et de la plate-forme qui accueillera le futur citystade.

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Mise en oeuvre de la 2ème tranche 2010 (citystade)>>>>>>>> ***Affiche de la réunion de concertation du 31 mars 2010*** ***Cette réunion a rassemblé une vingtaine de jeunes qui ont pu émettre leurs souhaits au sujet des sports à pratiquer, des matériaux et couleurs à utiliser ou du revêtement de sol à installer.***	 Cette période est également mise à profit pour affiner certains éléments du programme de la 2ème tranche qui sera réalisé dans la continuité immédiate de la première. Ainsi, alors que le programme du terrain multisports se précise par une démarche de concertation menée avec les jeunes du quartier, les conseillers sont invités à travailler sur le type et la localisation des plantations et mobiliers qui viendront agrémentés le site. Pour ce qui est du citystade, les conseillers sont informés que la Ville a souhaité mener une démarche très poussée afin d'associer très largement les futurs utilisateurs à la création de ce nouvel espace sportif de proximité. L'objectif est de parvenir à une réalisation qui corresponde véritablement aux attentes et aux besoins, et de garantir un bon niveau d'appropriation et un usage respectueux des équipements et du voisinage immédiat.

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Déroulement de l'atelier de conseil de quartier>>>>>>>>>>>>	Ainsi, des affiches ont été élaborées et diffusées dans le quartier afin d'inviter les jeunes à une première réunion d'information et de concertation le 31 mars. Dans un deuxième temps, ils ont été invités à visiter une structure identique implantée dans une ville de la région en compagnie des élus et techniciens référents du projet. ***Réunion de concertation et de visite organisée avec les jeunes du quartier de Lapanouse à Montauban (14 avril 2010)*** Vidéo-projecteur à l'appui, l'architecte-urbaniste commence par rappeler l'état des lieux d'un point de vue général quant à la situation du quartier : les circulations, les éléments fonciers, les grands équipements. Les conseillers sont invités à travailler sur les composantes du traitement des abords de la maison de quartier. Deux sous-groupes de travail sont constitués afin de définir les essences à planter, la localisation et le type de mobilier, les équipements ludiques,...

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
**Le revêtement de sol>>>

Sujet / propositions	***Synthèse des réflexions du conseil de quartier***
 Un des plans sur lequel les conseillers ont travaillé. *En orange et en jaune apparaissent les éléments de mobilier que les conseillers ont positionné à l'emplacement qu'ils pensent être le plus judicieux.*	Les conseillers proposent que le mobilier se décompose en bancs, en doubles bancs, en table de pique-nique, en bains de soleil ou petits salons avec fauteuils. Ils confirment que les tables de pique-nique près de la salle Vincent Garcia ne doivent pas être déplacées car elles sont aujourd'hui appropriées par une partie de la jeunesse qui réside dans le quartier. Ils préconisent que une ou deux nouvelles tables de pique-nique soient installées sur le nouvel espace d'agrément. Les conseillers les positionnent sur le côté de la maison de quartier, à l'ombre sur la pelouse existante. Elles pourront également être utilisées pour les ateliers de plein air de la maison de quartier. 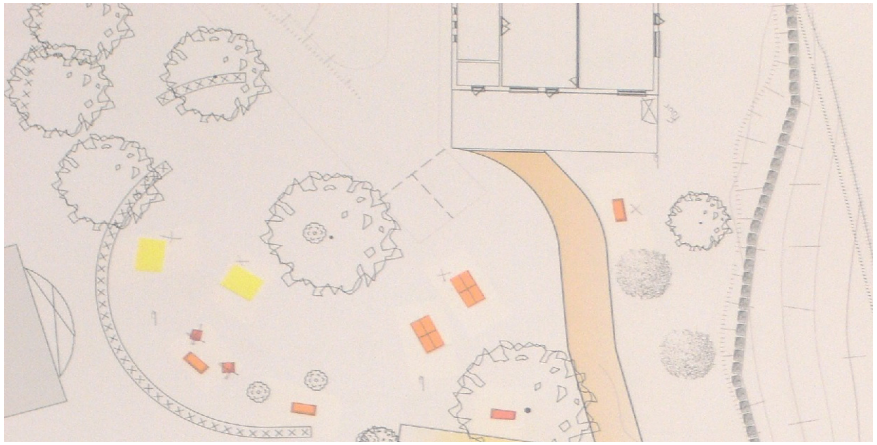 ***Zoom sur un des plans sur lequel les conseilles ont travaillé.*** *En jaune, les tables de pique-nique à l'ombre des tilleuls de la maison de quartier.*

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Une zone et un espace exclusivement réservé au piéton>>>>>>	Le conseil de quartier confirme que cette future zone aménagée doit être exclusivement piétonnière. L'emprise du projet doit être réservée aux piétons et deux roues, toute circulation automobile ou de cyclomoteurs est à proscrire. Les véhicules doivent donc être cantonnés sur un espace dédié qui servira également aux utilisateurs de la maison de quartier. Il est proposé dans cette optique, de retraiter l'espace du terrain de basket existant et d'y créer une aire de stationnement. Ce site est idéal car situé en entrée de parcelle, en accès direct depuis la voie d'accès (rue Weygand).
**Le contrôle des accès>>>>>>

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
**Des équipements complémentaires pour une appropriation intergénérationnelle du site>>>

Sujet / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
	Les conseillers évoquent enfin les questions d'entretien de ces nouveaux espaces. Ils préconisent dans la mesure du possible de le faire réaliser par des personnes du quartier via les structures d'insertion existantes.
Un projet de fête pour « inaugurer les nouveaux espaces réhabilités avec les habitants.>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>	Chacun s'accorde sur l'importance de créer un événement fédérateur pour « inaugurer » le site avec l'ensemble des acteurs du quartier et les habitants. Ce moment doit pouvoir entrer en résonance avec les festivités traditionnelles du quartier. Les conseillers proposent par conséquent d'envisager des animations lors du week-end de la fête du quartier en septembre. Il est convenu que le centre social pilotera cette organisation en y associations l'ensemble des structures du quartier. Les conseillers intéressés seront invités pour ceux qui le souhaitent, à participer aux réunions de préparation de ces festivités.
Quelle dénomination pour l'ancienne école Herriot D?>>>>>>>	En fin de réunion, les conseillers abordent la question de la dénomination des locaux de l'ancienne école. L'équipement regroupe actuellement les services de l'inspection académique qui vont prochainement déménager, le PRE, l'espace des langues et des cultures, 5 compagnies de théâtre, une association de modélisme. Plusieurs pistes sont évoquées : – mettre en avant la dimension culturelle – le constat est fait que le terme « maison » est déjà très utilisé dans le quartier : faut-il s'en démarquer ou rester dans la continuité ? Le conseil de quartier propose de sélectionner une liste de proposition et de la soumettre au vote des habitants via le journal de quartier Ricochets.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr